

Hamed interpellé pour avoir insulté une femme sur le trajet Valenciennes-Lille...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 13 octobre 2023





Hame

d, un exemple d'enrichissement cultu(r)el, social, économique...

Dans les expressions de haine, de racisme anti-français, voire pire, une a eu l'honneur des réseaux sociaux...

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/10/ahmed.mp4>

Il en a résulté une plainte de la région Hauts-de-France par Xavier Bertrand.

Évidemment, un adepte du magnifique exemple, un certain Momo par ailleurs possiblement agresseur, voleur, violeur, génocideur et autres joyusetés si on en croit la sira...

Lui, on apprend qu'il s'appelle Hamed Z., ce qui ne nous

était pas absolument nécessaire vu son expression imagée et fleurie pour déterminer qu'il s'agissait d'un musulman modéré comme il en existe beaucoup. Ainsi s'est-il contenté d'une agression verbale en l'occurrence !

Il était ici quand même difficile de camoufler son nom comme il est dans l'habitude des médias...

Je ne me fatiguerai pas à retranscrire les propos de ce sympathique individu, dont on ne nous dit pas s'il est Français de papier ou immigré légal ou autre, Le Figaro en a fait simplement un résumé !

.../...

*Les insultes, notamment racistes, déferlent. «Je te tutoie, va te plaindre. Va te plaindre ta mère (...) J'ai envie de te n***** ta mère, bouge ta mère, wallah, sur La Mecque, sur Le Coran (...)», hurle l'homme, de plus en plus agressif. Avant de poursuivre : «Sale facho, sale raciste, j'ai envie de te n***** ta mère. Blanc c** de mes couilles. Va voter Le Pen, ta grand-mère la p***, sale blanche (...)».*

L'individu en question, Hamed Z., 30 ans, est connu des services de police, précise une source proche du dossier au *Figaro*. Il s'en serait déjà pris verbalement et physiquement à d'autres femmes – usagères et contrôleuses -, au cours des dernières semaines dans le train entre Valenciennes et Lille .../... les forces de l'ordre ont des difficultés à «surprendre» cet homme en flagrant délit*. Par ailleurs, l'adresse sur sa pièce d'identité ne serait qu'une adresse postale et ne correspondrait pas à son lieu de résidence.

**: là, le travail a été fait par un internaute... mais vous savez que rien n'est joué, à savoir si la preuve sera prise en considération par notre brillante justice !*